

Annexe II

Compte-rendu annuel d'activité des organismes de formation habilités pour le territoire national N-1

Dénomination de l'organisme :

Appartenance à une fédération (le cas échéant)	
Date de création/fondation	
Symbole ou logo de l'organisme	
Agrément jeunesse et éducation populaire	
Nom du responsable et adresse du siège national	
Date de la première habilitation :	
Renouvellement obtenu le :	<input type="checkbox"/> Bafa, le <input type="checkbox"/> BAFD, le
Présentation des implantations régionales et/ou liste des adhérents (fédérations, structures internes territorialisées, etc.) éventuellement autorisés à dispenser la formation théorique Bafa-BAFD, permettant de repérer la structure administrative et/ou pédagogique et le ou les correspondants locaux. Le cas échéant indiquer les particularités : absence d'implantation, présence d'un correspondant local sans structure administrative et/ou pédagogique, etc.	Auvergne-Rhône-Alpes : Bourgogne-Franche-Comté : Bretagne : Centre-Val de Loire : Corse : Grand-Est : Hauts-de-France : Île-de-France : Normandie : Nouvelle-Aquitaine : Occitanie : Pays de la Loire : Provence-Alpes-Côte d'azur : Guadeloupe : Guyane : Martinique : La Réunion : Mayotte : Autre (international) :
Présentez les modalités d'organisation de l'activité à l'échelon national et territorial : acteurs, fonctions et tâches	Échelon national : Échelon territorial :
Nombre d'adhérents en N-1	
Nombre de formateurs mobilisés en N-1	Bafa : // BAFD :

Valeurs/principes issus du projet éducatif	
Éléments du projet éducatif relatifs aux formations Bafa BAFD (critère 1)	
Modalités d'organisation de la formation initiale des formateurs en N-1 : nombre de jours, dispositif, contenus et objectifs (critère 3 du cahier des charges de l'arrêté du 15 juillet 2015)	
Modalités d'organisation de la formation continue des formateurs en N-1 : nombre de jours, dispositif, contenus et objectifs (critère 3 du cahier des charges de l'arrêté)	
Principaux constats et difficultés rencontrées en N-1 dans l'accompagnement et le suivi des stagiaires (critère 6 du cahier des charges de l'arrêté)	
Méthodes pédagogiques mobilisées ou expérimentées en session en N-1 (critère 7 du cahier des charges de l'arrêté)	
Principales publications réalisées en N-1 à destination des stagiaires : joindre une copie ou lien de téléchargement (critère 7 du cahier des charges de l'arrêté)	
Principales publications réalisées en N-1 à destination des formateurs : joindre une copie ou lien de téléchargement (critère 7 du cahier des charges de l'arrêté)	
Quels sont les partenariats, nouvellement conclus ou se poursuivant, avec des organisateurs ACM existant par territoire d'implantation (critère 9 du cahier des charges de l'arrêté)	

<p>Présentez les expérimentations ou projets d'innovation menés autour des formations Bafa et/ou BAFD en N-1 ?</p>	
---	--

Éléments statistiques Bafa et BAFD, N-1 :

Bafa	Nombre de sessions organisées			Nombre de stagiaires accueillis	
	Internat	Externat	Demi-pension	Hommes	Femmes
Formation générale					
Approfondissement					
Qualification					
Total					

BAFD	Nombre de sessions organisées			Nombre de stagiaires accueillis	
	Internat	Externat	Demi-pension	Hommes	Femmes
Formation générale					
Perfectionnement					
RAE					
Total					

Tarifs moyen Bafa	Session de formation générale	Session d'approfondissement	Session de qualification
Avec hébergement (pension complète)			
Sans hébergement (demi-pension)			
Sans hébergement (externat)			

Tarifs moyen BAFD	Session de formation générale	Session de perfectionnement	Session de RAE
Avec hébergement (pension complète)			
Sans hébergement (demi-pension)			
Sans hébergement (externat)			

Fiche de renseignements

Dénomination de l'organisme de formation :

- **Adresse :**
- **Téléphone :**
- **Président :**
- **Responsable administratif :**
- **Responsable du secteur de la formation :**
- **Téléphone :**
- **Adresse électronique :**

Date

Signature du Président et cachet de l'organisme de formation